

Procès-Verbal N° 6			Saison 2016/2017
Commission d'accompagnements des clubs 53 <u>Réunion du Mardi 27 juin 2017</u>			

La séance est ouverte à : 18h30 Le secrétariat de la séance est assuré par: DUPIN Mickaël	
Présidence	LEFEVRE Benoît
Présents	<u>Membres élus</u> : BARRÉ Claude, BÉASSE Joël, BÉASSE Véronique, DAVOUST Daniel, MONNIER Pierre, COUSIN Guy. <u>Assistent à la réunion</u> : DUPIN Mickaël directeur administratif.
Absents excusés	CARDOSO David, ÉLOY Michel, PICOT Jean Noël, ESNault Paul, CHARRIER Geneviève, DELALANDE Jean François, CHEVILLARD M. Anne, PELOUIN Gérard, VAUCELLE Arnaud CTD, BULENGER Arnaud CDFa.

Ordre du jour

- Approbation des procès-verbaux N°5 ;
- Bilan des réunions de secteur
- Projection de la saison prochaine.
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal

- Le procès-verbal N°5 est validé.

Bilan des réunions de secteur

- Lecture du compte-rendu d'activité de la CAC 53.
- Mise en avant des besoins de formations pour les rôles suivants :
 - Président :
 - Gérer une réunion.
 - Management.
 - Relation publique.
 - Responsabilité civile d'une association.
 - Informations sur les statuts de l'association.
 - Gestion des conflits.
 - Passation de fonction.
 - Formation juridique.

- Secrétaire :
 - Formation logiciel Footclubs.
 - Savoir établir des PV de réunions et d'AG.
 - Initiation à Footclubs.
 - Fiche récapitulative de l'ensemble des tâches d'un secrétaire.
 - Formation informatique approprié d'un secrétaire (gestion mail, messagerie officiel, réglementation ...).
 - Informations légales.
 - Outil de gestion des licences.
 -
- Trésorier :
 - Logiciel de comptabilité pour association.
 - Comment trouver des partenaires.
 - Savoir organiser et gérer les paiements.
 - Savoir présenter un bilan prévisionnel.
 - Création d'un support comptable.
 - Responsabilité juridique sur la comptabilité.
- Un rapprochement avec les modules du « Parcours de Formation Fédéral des Dirigeants » a été établi.

Projection de la saison prochaine

- Une démarche est menée pour connaître les axes de réflexion.
- Formation des formateurs dispensés par la LFPL en septembre 2017.
- Des formations seront dispensées au cours du premier semestre 2018.

Questions diverses

La prochaine réunion sera programmée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président de la CAC53,

Benoît LEFEVRE

Le Secrétaire de séance,

Mickaël DUPIN